



Points forts : Formation ciblée s'appuyant sur un aller-retour constant entre théorie et partage d'expérience

Objectifs

- ▶ Identifier son rôle et ses missions en tant que membre du CSE.
- ▶ Déceler, mesurer les risques professionnels et analyser les conditions de travail dans son établissement.
- ▶ Mettre en œuvre des méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

- ▶ **Présentation des stagiaires**
 - Fonctions et attentes selon leur mandat
- ▶ **Le Comité Social Economique**
 - Conditions de mise en place (dispositions relatives aux attributions CSE résultant d'accords collectifs de travail ou d'usages.
 - Rôle et composition du CSE - inspections et expertises
 - Les commissions – Les référents
 - Les consultations et avis
- ▶ **Missions, contributions et exercices des membres du CSE**
 - Gestion, condition d'emploi, technologie, aménagement, handicap, économie, S&ST et environnement
 - Les Réunions du CSE – Comment et quoi communiquer
 - Moyens du CSE
 - Heures de délégation - Activité partielle/Télétravail
- ▶ **La Base de Données Economique Sociale et Environnementale**
 - Consultations et informations
- ▶ **La démarche de prévention :**
 - Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail : modifications
 - Intégrer les 9 principes généraux de prévention
- ▶ **Évaluer les risques professionnels**
 - Identifier les dangers et les aspects
 - Comprendre et évaluer tous les risques professionnels
 - Analyser des risques professionnels
- DUERP - Les acteurs internes et externes de la prévention
- ▶ **Le CSE dans le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail**
 - Les inspections et obligations en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail
 - Les procédures d'alerte – PCAC (Covid19)
- ▶ **Accidents de Travail et Maladies Professionnelles**
 - Définitions/Statistiques/Indicateurs
 - Accidents du travail / de trajet
 - Maladies professionnelles
 - Préjudices
- ▶ **Enquêter sur les accidents du travail**
 - Réalisation des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
 - Analyser un accident – étude de cas
 - Méthode de l'arbre des causes
 - Méthode 5 P
 - Rapport d'enquête
- ▶ **Visite obligatoire « Santé Sécurité et Conditions de travail »**
 - Réglementation
 - Objectifs
 - Préparation, visite, préconisations, bilan, restitution lors d'une réunion CSE
- ▶ **Bilan en salle**



Contact et Inscription

Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - sandrine.herlen@ceppic.fr

Durée : 5 jours, 35h - **Tarif** : 1 290 € HT

Réf : S0511 – v09/25

Démarche pédagogique

Chaque point abordé est illustré par des exemples tirés de l'expérience sur le terrain du formateur, des caractéristiques de la branche professionnelle de l'entreprise et des échanges avec les participants. Les exercices pratiques seront réalisés sur des documents de l'entreprise ou proposés par le formateur.

Formateur expert en prévention des risques professionnels, sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Membres de la délégation du personnel au CSE élus pour la première fois (titulaires et suppléants).

Groupe de 10 personnes maximum

Prérequis

Pas d'exigence spécifique

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des connaissances

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 858 personnes formées en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement, RSE en 2024

95% Taux de satisfaction à chaud 2024

Dates de session

Mises à jour le 08/09/2025

Formations interentreprises à Isneauville et Dieppe : voir le calendrier

Contact et Inscription

Sandrine HERLEN 02.35.59.44.12 - sandrine.herlen@ceppic.fr

